

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Port, le 01/02/2021

Bureau communautaire du 01/02/2021

Le premier Bureau Communautaire du TCO de l'année 2021 s'est tenu ce jour sous la présidence d'Emmanuel Séraphin.

Parmi les affaires à l'ordre du jour, les élus communautaires ont eu à débattre de la signature d'une convention avec l'ADIR pour le projet de préfiguration de la plateforme d'innovation territoriale de l'Ouest, d'une convention avec la Commune de Le Port pour le financement des actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) dans le cadre du NPNRU Ariste Bolon-SIDR ou encore de la signature de la convention du Pacte de Solidarité de Lutte Anti-Vectorielle avec le Conseil Départemental.

Préfiguration d'une plateforme d'innovation territoriale de l'Ouest, dans le cadre des dispositifs Territoire d'Industrie et Contrat de Transition Écologique

En tant que co-pilotes du protocole Territoire d'Industrie, le TCO et l'ADIR collaborent sur un projet commun de « **Plateforme d'Innovation Territoriale** » dédiée à la transition écologique et industrielle.

L'enjeu est de concrétiser rapidement cette plateforme d'innovation territoriale afin de pouvoir engager les premières actions qui rapprocheront les entreprises des projets du territoire. Pour cela, les deux principaux partenaires (TCO et ADIR) proposent de commencer par une phase de préfiguration d'un an qui sera portée par l'ADIR.

La mise en œuvre de cette préfiguration répond aussi à la nécessité d'utiliser au mieux les différents dispositifs du Plan de Relance pour accélérer les projets existants ou ceux qui pourraient être développés dans ce cadre. La plateforme devra être en mesure de simplifier l'accès aux financements en les adaptant au contexte local.

Cette phase de préfiguration d'un an permettra de tester le dispositif de la plateforme d'innovation territoriale dans une démarche pragmatique, cohérente avec les quatre axes portés par le Territoire d'Industrie (Attirer, Recruter, Innover, Simplifier) et l'ambition majeur du Contrat de Transition Écologique :

- Démontrer que l'écologie est un moteur de l'économie.

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89** • **Shantala Éthéocle 0692 69 87 64** • **Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

- Traduire l'écologie en projets avec les acteurs du territoire.
- Accompagner les situations de reconversion industrielle d'un territoire.

Les enseignements de cette préfiguration éclaireront les partenaires sur les besoins à prendre en compte dans la réalisation des phases ultérieures de la plateforme.

Il s'agit d'une étape indispensable à la définition du concept de Campus de l'Innovation Tropical et Insulaire, projet majeur et structurant du territoire de l'Ouest qui fera l'objet d'une réponse à l'appel à manifestation d'intérêt du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) au titre du Plan Innovation Outre-Mer (PIOM).

Le suivi opérationnel du dispositif sera assuré par un comité technique ad-hoc et le dispositif sera évalué dans le cadre de la gouvernance du protocole Territoire d'Industrie.

Une subvention de 30 000 € a été attribuée à l'ADIR pour mener cette phase de préfiguration de la Plateforme d'Innovation Territoriale.

Le projet de Plateforme d'Innovation Territoriale

Le projet de Plateforme d'Innovation Territoriale repose sur la coopération des acteurs institutionnels, de la recherche publique et privée, de l'enseignement supérieur et de la formation, aux côtés des entreprises et des acteurs de l'industrie pour installer les compétences nécessaires à l'organisation d'un environnement idéal pour accompagner des projets d'entreprises. Il s'agit d'utiliser les grands projets du territoire (dont les 14 opérations prioritaires de l'Écocité et le plan de modernisation du GPMLR), comme des laboratoires d'innovations, démonstrateurs du savoir-faire local. La mise en réseau et l'ingénierie, portées par la plateforme offriront aux porteurs de projets à travers la commande publique des perspectives de réalisation grandeur nature des projets innovants. La plateforme a également vocation à constituer un espace de dialogue prospectif permettant ainsi de faciliter les réflexions collectives sur les innovations qui pourront être intégrées aux projets d'aménagement, d'immobiliers et de services mis en œuvre sur le territoire.

Cette plateforme facilitera la production de termes de référence permettant de catalyser les compétences et de valoriser les savoir-faire locaux, et de contribuer ainsi à la visibilité, à l'attractivité et au rayonnement international de La Réunion.

Il s'agit aussi de permettre l'émergence de nouvelles filières industrielles capables de développer des projets exemplaires, d'adresser des marchés en forte croissance, et d'offrir des formations d'excellence aux jeunes et de créer de l'emploi.

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : Hélène Cheynet 0692 23 59 89 • Shantala Éthéocle 0692 69 87 64 • Gaëlle Arive 0692 33 20 00

 communication@tco.re



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Convention entre le TCO et la Commune de Le Port pour le financement des actions du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) dans le cadre du NPNRU Ariste Bolon-SIDR

Lauréate depuis juin 2017 de l'appel à manifestation d'intérêt concernant le Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) lancé par l'Agence Nationale de Renouvellement Urbain, la Ville de Le Port porte un programme d'actions innovantes, validé en décembre 2019, pour un montant total de 3 932 511 € dont 2 002 654 € financés par l'ANRU.

Un accord de consortium est en cours de signature avec tous les partenaires et porteurs de projet afin de bénéficier des financements de l'ANRU.

Le TCO intervient en co-financement du programme d'actions à hauteur de 818 058,05 € HT (21 %) par le biais d'une convention d'application financière avec la commune de Le Port.

Parmi les actions se trouvent un garage solidaire, la mise en place de tiers-lieux pour l'accueil d'activités ESS en conteneurs aménagés en pied d'immeuble, la création et le développement du village ESS « Incubateur et développeur des projets d'économie sociale et solidaire », la valorisation des bio déchets pour la création d'une filière de production de compost biologique, la construction d'un point de vente directe des productions et d'accueil de la ferme urbaine ou encore le déploiement des nouvelles filières de production sur la ferme urbaine...

Signature de la convention du Pacte de Solidarité de Lutte Anti-Vectorielle avec le Conseil Départemental

Le Conseil Départemental a souhaité mobiliser ses crédits pour lutter contre l'épidémie de dengue à la Réunion, dans le cadre de son plan de relance économique et social établi en juillet 2020.

Dans ce cadre, la collectivité propose d'accompagner financièrement les mesures de lutte renforcée contre la dengue en dégageant une enveloppe de 7,5 M€ dont 3 M€ pour les EPCI, 1,5 M€ pour les associations et 3 M€ pour la SPL EDDEN.

Les actions du TCO de résorption des dépôts sauvages, de vide fond de cour, d'enlèvement d'épaves, lui permettent de prétendre à leur financement par le biais de la signature d'une convention avec le Département. Une enveloppe de 600 000 € sera affectée à chaque intercommunalité qui en aura fait la demande. Ce montant pourra être modifié par avenant sur la base d'un bilan réalisé au 1er trimestre 2021.

 Espace presse : www.tco.re/espace-presse

 Contacts presse : **Hélène Cheynet 0692 23 59 89** • **Shantala Éthéocle 0692 69 87 64** • **Gaëlle Arive 0692 33 20 00**

 communication@tco.re

